



## Édito

« Archiviste », définition : mammifère terrestre de l'espèce *homo sapiens* exerçant un métier unique et qui le passionne (fuyez ! il vous en parlera pendant des heures !). L'archiviste est avant tout une bête de combat, capable de faire face à des situations nécessitant un sang-froid et un courage monumentaux. Vous le trouverez partout : services d'Archives municipales, départementales, nationales et déconcentrés de l'État, entreprises, hôpitaux, établissements publics, ministères, universités, laboratoires... Les archivistes les conquièrent tous ! Chaque individu possède ses propres intérêts : alors que son truc, à Jonathan, ce sont les parchemins médiévaux, Amélie ne jure que par les archives électroniques ! Il n'existe pas deux archivistes identiques.

C'est pourquoi nous avons voulu cette année valoriser ce métier à travers plusieurs projets.

Tout d'abord, nous avons créé une affiche mettant en avant les multiples possibilités de lieux de travail, de missions, ainsi que la diversité des profils d'archivistes. Nous avons aussi réalisé des portraits, bientôt publiés sur notre site internet, permettant de découvrir tout le potentiel du métier d'archiviste. Une nouvelle enquête dont vous pourrez découvrir les prémices dans ce numéro a également été menée. Vous avez pris la parole lors de tables rondes et ateliers de l'Aedaa afin de partager vos expériences. Et aujourd'hui vous nous les racontez dans ce numéro d'*Archivore*.

Tous ces projets ont pu être réalisés grâce à une équipe incroyablement motivée, composée d'étudiant.e.s et de diplômé.e.s qui ne comptent pas leurs heures pour faire vivre l'association et valoriser notre métier.

**Angèle Benesteau**  
Présidente de l'Aedaa

## Sommaire

Édito .....	1
Rencontre aux AD49 .....	2-4
Une archiviste à Jérusalem .....	4-5
Expérience de service civique .....	6-7
De l'enseignement aux archives .....	8
Un parcours traditionnel .....	9
De l'histoire aux archives .....	10
Projet de VP .....	11
Projet de GSDA .....	12
Les dessous de l'enquête .....	13-15
Remerciements .....	16

**Aedaa**

11 boulevard Lavoisier

49000 Angers

[www.aedaa.fr](http://www.aedaa.fr)

[aedaa@mailo.com](mailto:aedaa@mailo.com)

Retrouvez-nous au local :

Université d'Angers, salle A003

### Direction de publication et graphisme

Alexis Hamelin et Mia Viel

### Comité de rédaction

Angèle Benesteau, Clara Bosc,  
Thérèse Gonnier, Esteban Labarca,  
Jérôme Kirion, Lucien Grossin,  
Olwen Richard, l'option GSDA,  
Lylie Trouillard et Alexis Hamelin

ISSN

1299-541X



# L'Aedaa aux AD

## Entretien avec la directrice



Après 18 années passées à la tête des Archives départementales du Bas-Rhin, Pascale Verdier [PV] occupe désormais le poste de directrice des Archives départementales de Maine-et-Loire [AD49]. Intéressée par les questions juridiques mais aussi par les problèmes plus techniques, Pascale Verdier se définit comme une archiviste « à l'ancienne » soucieuse du classement et de la bonne conservation des archives.



© Le Courrier de l'Ouest

**[Clara Bosc]** Quels ont été et sont encore les principaux enjeux, les défis d'une nouvelle directrice prenant la tête d'un service ayant fonctionné pendant plus d'une trentaine d'années sans changement de direction ?

**[Pascale Verdier]** Le principal défi que je connaissais quand j'ai postulé, c'est précisément la longévité d'Élisabeth Verry en poste. C'est un service qui n'a connu qu'une seule directrice, les plus anciens professionnels ayant toujours travaillé avec elle. Lors d'un changement de direction les membres de l'équipe sont amenés à porter un regard neuf sur leurs actions. Si on les interroge sur leur façon de procéder ils répondent naturellement qu'ils ont toujours fonctionné comme cela. Ici, aux AD49, c'est d'autant plus vrai. C'est ce qu'on appelle en management « la conduite du changement ».

Chaque archiviste a sa façon personnelle d'appréhender son travail mais la question de génération pèse aussi dans l'équation. La génération de ma prédécesseuse avait à cœur d'être, par exemple, au centre des réseaux d'histoire locale.

Elle a par ailleurs été à l'initiative du master d'archivistique d'Angers avec lequel elle a entretenu des liens très étroits et qui me semblent intéressants à perpétuer. De mon côté, mes intérêts s'axent plus sur les documents eux-mêmes, avec par exemple la conservation préventive. Je me considère un peu comme une archiviste « à l'ancienne » dans le sens où le classement m'importe tout particulièrement. Le service des AD49 est aussi très axé sur l'action culturelle et la valorisation, parfois au détriment d'autres secteurs. Mon arrivée représente donc également un changement important en ce sens.

**[CB]** Madame Verry avait évoqué, lors de son discours de départ, l'importance des liens entre les formations en archivistique d'Angers et les AD49, liens qui se matérialisaient par exemple par l'accueil de stagiaires chaque année. Quelle est votre position à ce sujet, pensez-vous poursuivre dans cette dynamique ?

**[PV]** Je continuerai évidemment d'accueillir des stagiaires issus des formations en archivistique d'Angers. Les AD49 sont en effet un débouché naturel pour les diplômés du master Archives. L'objectif de cette formation, qui est à mes yeux une bonne formation, est par ailleurs de former des professionnels en adéquation avec le marché du travail. Mais pour qu'elle soit vraiment efficace, des liens avec les professionnels doivent être noués.

Tous les directeurs et directrices d'Archives départementales sont amenés à embaucher des attachés ou assistants de conservations, il est donc nécessaire que ceux-ci soient bien formés. Cela passe alors par les stages et les rapports entretenus entre formations et professionnels. Ces stages au sein de services sont importants pour prendre conscience de la diversité des métiers de la profession. Nous, archivistes, avons un cœur commun, les 4C, mais les axes à privilégier demeurent multiples. Je pense que lorsque je partirai de ce service, la personne qui me remplacera n'aura pas la même vision que moi et c'est une bonne chose. Un service d'archives doit vivre et évoluer.

**[CB]** En lien avec la question précédente mais dans un contexte d'emploi désormais. Selon vous, comment les services d'archives peuvent-ils réduire le décalage entre leur demande, leurs besoins en matière de recrutement et l'offre actuelle, notamment celle des jeunes diplômés ?

**[PV]** Premièrement, les départements ont aujourd'hui des difficultés financières qui entraînent des complications dans le maintien de

postes existants, sans même parler de création. Chaque départ en retraite représente un combat pour conserver le poste. Pour le deuxième point, je vais illustrer par un exemple. J'avais publié un poste d'attaché de conservation responsable de salle de lecture. Je n'ai eu que deux candidatures. Une titulaire et un contractuel. Cette situation m'a pour le moins surprise. Un poste comme celui-ci ne me paraît pas inintéressant. Peut-être que les jeunes générations sont plus attirées par les entreprises. De mon côté je n'aurais jamais pu, j'aime profondément les Archives départementales. Mais je n'en demeure pas moins étonnée.

J'ai eu à mener beaucoup d'entretiens dans ma vie professionnelle et en général, dans un jury, on est amenés à entendre quatre ou cinq personnes. À ce moment-là, c'est relativement rare qu'à travers cet échantillon personne ne fasse l'affaire. Mais, lorsque vous voyez que vous n'avez que deux candidats sur une offre de poste loin d'être ridicule, alors la sélection devient plus complexe. En Alsace, où j'ai été directrice pendant dix-huit ans, je remarque tout de même que j'avais bien plus de candidatures sur certaines offres. Ce qu'il faut comprendre aussi, c'est que si on déclasse un poste et qu'on ne le met pas en adéquation avec le niveau d'études, alors les gens ne postulent pas. De plus, lorsque l'on n'a jamais travaillé, les petits contrats sont tout aussi formateurs. Changer d'environnement peut permettre de gagner rapidement en expérience. Finalement, je ne saurais pas réellement répondre à cette question.

**[CB]** Est-ce que votre arrivée au sein des AD49 représenterait l'opportunité d'établir une relation plus étroite avec l'Aedaa ? De manière conjointe, quels projets pourraient être mis en place entre ces deux organismes ?

**[PV]** Je compte sur vous et votre association pour faire des propositions de projets. Dans l'absolu, je n'ai aucune opposition de principe mais je n'ai pas d'idées actuellement étant donné l'atypicité de la situation. Je pense que, même si vous êtes des professionnels

encore en formation, vous avez évidemment votre place et la possibilité de proposer des projets qui pourraient allier les AD49 et l'Aedaa. Dans tous les cas, ne vous interdisez pas de proposer, faites marcher votre imagination.

**Pascale Verdier**  
**Directrice des Archives**  
**départementales de Maine-et-Loire**

**Clara Bosc**  
**Secrétaire adjointe de l'Aedaa**

## *Être archiviste en VSI à Jérusalem*

### *La Délégation Catholique à la Coopération*

À la suite d'une double licence d'Histoire et de Science politique, je me suis inscrite en année de césure sous la forme d'un volontariat de solidarité international (VSI). J'ai donc postulé dans un organisme d'envoi de volontaires (la DCC\*), dont la liste est sur le site de l'État, qui m'a proposé en mai d'être archiviste à Jérusalem. Toutefois, il y a plusieurs manières différentes de postuler à un VSI. Je me suis formée en ligne pour m'initier à l'archivistique et je suis arrivée en octobre 2022 à Jérusalem. Je travaille plus précisément au Patriarcat latin de Jérusalem, une institution représentant les chrétiens latins en Palestine, Jordanie, Chypre et Israël, rétablie en 1847 à Jérusalem et conservant des archives textuelles, photographiques et des périodiques. Je travaille avec deux autres personnes à la conservation des archives définitives.

#### **Les projets**

Les premiers mois aux archives m'ont permis de découvrir cet environnement de travail. J'ai passé du temps à identifier les enjeux et les problématiques en faisant un état des lieux du fonds et en posant des questions. La majeure partie de mon travail est interne et consiste à classer des photographies, réaliser un récolement, répondre aux quelques demandes de consultation des archives en préparant les dossiers cohérents à fournir ou encore à publier des articles ou des photographies sur le site internet du service\*\*. De plus, nous travaillons en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France dans le cadre du projet « Bible et Orient » ayant pour objectif de publier les anciens périodiques du Patriarcat sur la plateforme Gallica.

\*Délégation Catholique à la Coopération, organisme d'envoi agréé par l'État : <https://vu.fr/faJc>.

\*\*<https://www.lpj.org/fr/archives/historical-archives-office>

Je fais ainsi le lien entre les deux institutions et effectue le travail nécessaire. D'autre part, nous travaillons à la réalisation d'une petite exposition photographique au Patriarcat latin afin de faire connaître son histoire. Enfin, pour ce qui est des archives textuelles, l'objectif est de réaliser leur description et de faciliter leur accès aux chercheurs. En effet, une grande partie des documents concerne la vie quotidienne des paroisses et de leurs habitants, permettant d'écrire une histoire « par le bas » avec des sources palestiniennes.

### **Le VSI comme ouverture au monde professionnel**

Il s'agit de ma première expérience professionnelle au sein d'archives. Celle-ci me permet de mieux comprendre le métier d'archiviste avec qui l'historien.ne est en relation durant son travail. De plus, j'ai progressivement appris à me détacher de la formation que j'avais faite et de comprendre que chaque document d'archives se traite différemment. En quelques mois, je me suis rendu compte qu'il faut s'adapter en permanence au fonctionnement de l'équipe et de l'institution, tant sur les types de projets ou d'outils à mettre en place que sur les enjeux que représentent les archives historiques pour cette institution, qui peuvent être en décalage avec notre avis. Toutefois, la particularité de ce VSI est qu'il s'apparente davantage à un stage qu'à un VSI tel qu'on l'entend habituellement c'est-à-dire plus social. De plus, l'aspect que prend le volontariat dépend beaucoup du partenaire local, ce dernier ayant une vision plus ou moins précise sur le rôle du volontaire et sur les projets qu'il souhaite mener.

Dans mon cas, un des enjeux est de varier mes activités au travail et de gérer l'autonomie dont je dispose tout en essayant de comprendre mon rôle. En effet, je suis très libre dans la proposition de projets mais assez seule sur leur réalisation. En revanche, cette liberté me pousse aussi à prendre des initiatives et m'apprend à mener mes idées jusqu'au bout. La durée du VSI allant d'un an à deux ans, c'est un réel moyen de gagner en expérience professionnelle et d'avoir des responsabilités, ce que je recherchais personnellement. Encore une fois, cet aspect dépend du partenaire. Je pense qu'un VSI est une bonne opportunité pour un.e étudiant.e qui souhaite utiliser ses compétences tout en vivant à l'étranger. En effet, partir en VSI est peu coûteux car une partie de son coût est prise en charge par l'État et l'autre partie par l'organisation qui envoie. Sur place, je vis avec une indemnisation de 1200 shekels\* par mois (qui peut varier selon le partenaire) et l'institution paye mon logement. Ainsi, un VSI en service d'archives peut permettre d'avoir une ouverture au monde professionnel avec parfois plus de responsabilités que dans un stage et avec l'atout de vivre et travailler dans un environnement culturel différent du sien, ce qui peut s'apparenter à une forme de stage à l'international. Toutefois, cela est vrai dans mon cas mais dépend énormément du partenaire local et de sa vision.

**Thérèse Gonnier  
Volontaire à Jérusalem**

\*Ce qui représente environ 294 euros au 15 avril 2023.



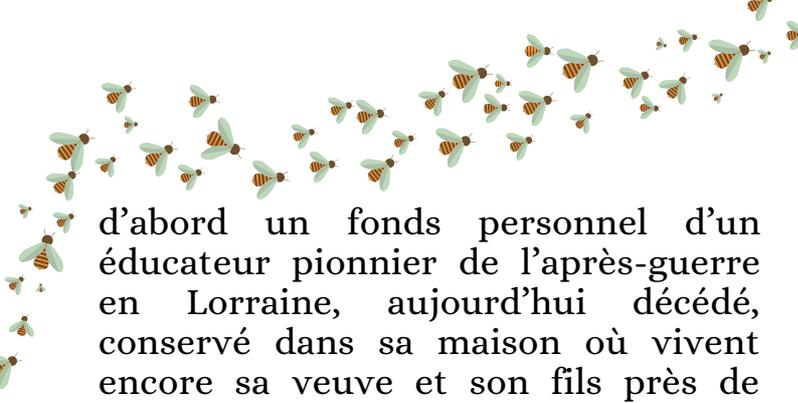
À la suite de ma licence d'Histoire et d'une année de césure, j'ai découvert les opportunités offertes par le secteur professionnel de l'archivistique à la fin de l'année 2021. J'ai ainsi pu découvrir plusieurs formations de Master Archives dispersées sur l'ensemble du territoire. Dans la plupart des présentations en ligne des formations, un même prérequis renforçant la candidature est demandé, celui de l'importance d'avoir une expérience préalable en service d'archives, classiquement par le biais d'un stage. Cependant, il me restait à ce moment encore de nombreux mois avant de candidater en Master. J'ai donc voulu essayer de trouver des opportunités sur le plus long terme, pour avoir une expérience professionnelle pouvant offrir une plus grande autonomie ainsi que de plus grandes responsabilités dans des gestions de projet par rapport à un stage encadré.

L'occasion d'effectuer un volontariat en Service Civique dans le monde des archives était une solution très en accord avec mes besoins. Le Service Civique est un programme créé en 2010 par l'État, dans la continuité du service civil préexistant. Celui-ci permet à des citoyens de 16 à 25 ans d'effectuer une mission d'intérêt général, qualifiée de « prioritaire pour la Nation », pour une durée de 6 à 12 mois, de 24 à 35 heures par semaine, sur tout le territoire français et parfois même à l'étranger. Cette mission peut se faire pour une association accréditée ou un service public. Le volontaire se voit bénéficier

d'une indemnisation de 580 euros nets par mois, quel que soit le volume horaire prévu par son contrat.

L'avantage du Service Civique est que, couvrant des missions d'intérêt général, il peut tout à fait faire rentrer dans cette définition des missions liées aux archives, que ce soit pour des services d'archives publiques ou des associations remplissant des missions d'archives. C'est ainsi que j'ai pu trouver, dans la ville de Nancy, en Lorraine, une offre de 7 mois au sein de la délégation Grand Est du CNAHES, le Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale, une association créée en 1994 et divisée en plusieurs délégations réparties par régions françaises. Ses adhérents sont constitués principalement de travailleurs sociaux à la retraite, très intéressés par l'histoire de leur profession et ayant du temps à donner à des actions permettant de faire vivre la délégation Grand-Est. Celle-ci est menée par mon tuteur et principal encadrant tout au long du volontariat, un ancien cadre de l'éducation spécialisée. J'ai aussi pu compter sur l'aide de deux collègues également en Service Civique au sein de ma délégation, collègues avec qui j'ai pu travailler dans différentes missions communes.

Durant mes sept mois de contrat, j'ai pu conduire différents projets contribuant à l'action de l'association. Parmi ces projets, j'ai ainsi eu comme mission de traiter deux chantiers d'archives privées très différents :



d'abord un fonds personnel d'un éducateur pionnier de l'après-guerre en Lorraine, aujourd'hui décédé, conservé dans sa maison où vivent encore sa veuve et son fils près de Metz. Ce fonds fut très bien classé par son producteur, permettant une approche plus simple pour mon travail. L'autre chantier fut réalisé sur le fonds d'archives conservé par l'ADAPEI de la Meuse, à proximité de Bar-le-Duc, association de parents d'enfants en situation de handicap gérant un ensemble d'activités permettant l'intégration de ces personnes dans la société. Il était constitué d'un vrac assez important qu'il fallait démêler.

Je suis donc arrivé à devoir traiter des fonds d'archives sans formation préalable, impliquant beaucoup de déplacements. J'ai pu toutefois compter sur le suivi de référents aux Archives départementales de la Meurthe-et-Moselle, où j'ai pu suivre une formation d'une journée, ainsi que de la Meuse pour gérer ces deux chantiers situés dans ces différents départements. Il consistait à établir un plan de classement, à faire une description au dossier de leur contenu et à reconditionner ces dossiers pour faciliter le travail des services d'archives qui devraient, je l'espère, un jour réceptionner ces fonds d'archives. Ces journées où je me suis retrouvé seul face à des archives aux différentes problématiques m'ont poussé à trouver par moi-même la meilleure façon de les décrire et de les classer ainsi qu'à juger de leur potentiel intérêt historique ou administratif.

Cette expérience a constitué un excellent apprentissage de mon futur métier d'archiviste. Malgré toutes les erreurs que j'ai pu faire, celles-ci m'ont permis de questionner ma pratique, d'améliorer ma méthode pour au final acquérir des gestes archivistiques que j'ai pu confronter aux pratiques d'autres services d'archives et à celles enseignées par ma formation. Cette expérience m'a aussi confronté à la dimension humaine qu'elles pouvaient avoir. En traitant le fonds d'archives d'une personne décédée à son domicile où j'ai été accueilli par sa famille, j'ai pu construire l'histoire de son parcours en confrontant ces documents avec les souvenirs de ses proches, donnant lieu à des situations émotionnellement marquantes. Enfin, cette expérience a grandement facilité la constitution de mon dossier de candidature au Master Archives de l'Université d'Angers.

En tapant le mot « Archives » dans la barre de recherche de la rubrique « Trouver ma mission » du site internet du Service Civique, on peut aujourd'hui retrouver différentes propositions de volontariat liées à des questions d'archives. Cela peut concerner le traitement d'archives audiovisuelles, la conduction d'entretien oraux, le magasinage dans des associations ou d'autres services d'archives. J'invite donc toutes personnes souhaitant s'initier au métier d'archiviste et ayant un peu de temps à consacrer de s'y intéresser !

**Esteban Labarca**  
**Master 1 Archives**

# De l'enseignement aux archives

## Reprendre en Master à 50 ans

Après presque trente ans d'enseignement, je suis, depuis septembre 2022, étudiant en Master 1 Archives à l'université d'Angers. Je bénéficie d'un congé de formation professionnelle (CFP), ouvert aux agents de la fonction publique et donnant droit à une indemnité durant la période d'études. Il m'a fallu quatre ans, et autant de demandes, pour l'obtenir. Mais je profite désormais pleinement de cette année de reprise d'études.

Professeur d'histoire-géographie, j'ai beaucoup fréquenté les archives durant mes études initiales et y ai ensuite emmené mes élèves de collège puis de lycée pour divers projets. C'est donc assez naturellement un domaine qui m'a attiré quand j'ai songé à une reconversion professionnelle. J'ai commencé à me renseigner sur les formations et le métier. Ne pouvant faire de stages, j'ai rencontré des archivistes, aux Archives diplomatiques de Nantes, où j'avais effectué des recherches, et aux Archives communales de Cholet, où je réside. Je suis également allé aux portes ouvertes de l'Université d'Angers. La proximité géographique et le contenu professionnalisant de la formation ont conforté mon choix d'une formation en archivistique à Angers.

J'ai d'abord envisagé la licence professionnelle, plus adaptée pour une reconversion, mais le CFP ne permet pas de suivre une formation par alternance et l'Éducation nationale refusait mes demandes de mise en disponibilité et de rupture conventionnelle. La seule solution était d'attendre le congé de formation et d'entreprendre un Master.

Me voilà donc, à la rentrée, dans une salle avec une vingtaine de camarades, la plupart moins âgés que mes enfants. Je découvre assez rapidement la grande diversité des parcours des étudiants du Master, ce qui facilite l'intégration. Certes, une étudiante ne parvient toujours pas à me tutoyer, mais mon âge devient rapidement sujet de plaisanterie. Chacun finit par trouver sa place. La cohésion du groupe s'avère d'ailleurs nécessaire quand le rythme de travail s'intensifie. Si je suis familier des salles de classe, j'ai perdu l'habitude des prises de notes, des travaux de groupes et surtout des révisions. La découverte de l'archivistique et le sentiment d'apprendre un nouveau métier me donnent la motivation suffisante pour trouver du plaisir à étudier, malgré un rythme soutenu. Le stage surtout – obtenu grâce à mon « expérience » et ma « maturité », manière polie d'évoquer mon âge – conforte mon choix de reconversion professionnelle et mon envie de poursuivre dans cette voie. Même si le retour à l'université pour les examens finaux me confirme que j'ai hâte de retrouver le milieu professionnel...

Que je puisse ou non poursuivre en Master 2 – le renouvellement de mon CFP a été refusé – cette année reste riche et formatrice. Par le contenu de la formation, par les rencontres à l'université et lors du stage, elle m'a donné des compétences que j'espère suffisantes, adossées à mon expérience, pour mettre un pied dans le monde des archivistes. Et y rester durablement.

**Jérôme Kirion**  
**Étudiant en Master 1 Archives**

# *Un parcours traditionnel*

## *D'une licence d'histoire à une licence professionnelle spécialité archives*

Je m'appelle Olwen Richard et suis en Licence professionnelle Métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine, spécialité métiers des archives à l'Université d'Angers. En alternance, je travaille comme apprenti aux Archives municipales de Niort depuis septembre 2022.

Après un bac Économique et Social, j'ai d'abord décidé de m'orienter vers une Licence d'histoire pour suivre ma passion. Après l'obtention de mon diplôme, je me suis tourné vers la Licence professionnelle Métiers de l'information car je trouve la profession d'archiviste passionnante et utile à la société. Outre mes passions pour l'histoire et ses sources qui m'ont amené à choisir cette formation, d'autres avantages sont à prendre en compte comme l'application de la théorie à la pratique, la possibilité d'avoir un revenu.

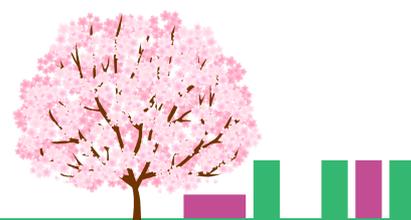
Lors de mon apprentissage aux Archives municipales de Niort, on m'a confié le classement du fonds de l'ancienne commune de Sainte-Pezenne, rattachée à la ville de Niort le 16 avril 1965. Ce fonds est composé de documents modernes (de 1789 à l'année de fusion). Les archives n'avaient jamais été classées et étaient en vrac. Ainsi, je les ai triées selon le cadre de classement de 1926. Le service a ensuite décidé que je réaliserais un répertoire numérique détaillé par série. J'ai commencé par la série H (Affaires militaires), ai fait un plan de

classement, des analyses archivistiques, une introduction du répertoire numérique en respectant la norme ISAD-G, le conditionnement et l'insertion sur le logiciel métier du répertoire numérique. Une fois cette série finie, j'ai réalisé le même travail pour les séries O (Travaux publics, voirie, moyens de transports, régime des eaux) et P (Cultes).

J'ai aussi participé à la communication en salle de lecture, la rédaction d'articles internes et les réunions de service.

Mon projet tutoré, quant à lui, est centré sur la santé de l'archiviste au travail. Ce sujet a été choisi en concertation avec le service des Archives municipales de Niort qui se pose des questions sur l'utilisation de l'oxyde d'éthylène et ses conséquences pour la santé des agents. La santé de l'archiviste est donc un thème qui intéresse fortement le service. Mon mémoire problématise la manière d'identifier les risques qui ont un impact sur la santé de l'agent travaillant dans un service d'archives et d'instaurer des outils efficaces de prévention permettant de pourvoir faire face à ces risques pour les diminuer.

**Olwen Richard**  
**Étudiant en Licence professionnelle**  
**Apprenti aux Archives municipales de**  
**Niort**



# De l'histoire aux archives

## Expérience d'un étudiant de Licence professionnelle

Très jeune, ma matière préférée à l'école était l'histoire-géographie. Après un baccalauréat Économique et Social obtenu en 2014, je me suis naturellement orienté vers des études supérieures en histoire, d'abord en obtenant une Licence d'histoire en 2017 puis un Master en 2019 à l'Institut Catholique d'Études Supérieures de La Roche-sur-Yon. Avec le COVID, 2020 fut une année de réflexion professionnelle. En 2021, j'ai eu l'opportunité de réaliser trois stages de découverte dans des services d'archives en Vendée, département d'où je suis originaire, qui m'ont convaincu de me professionnaliser dans ce domaine. En 2021-2022, j'ai obtenu le diplôme universitaire Archives et métiers des archives de l'Université de Poitiers et réalisé un stage de 6 mois à la commune de Mouchamps pour y classer son fonds d'archives modernes. Par la suite, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers m'a proposé un CDD de 3 mois pour y poursuivre le travail mais cette fois sur le fonds contemporain de cette même commune.

Bien qu'ayant obtenu une certaine expérience dans la gestion des archives, il me semblait important de réaliser la licence professionnelle d'Angers. Avant de prétendre à un travail d'archiviste, je voulais consolider mes connaissances et les approfondir afin d'avoir un aperçu général du métier que je souhaite exercer. De par la proximité avec mon logement et la réputation de la licence, l'Université d'Angers était la plus à même de répondre à mes attentes.

Je réalise mon apprentissage au sein du service Archives de la Communauté de Communes du Pays des Herbiers (Vendée). Mes missions au sein de l'établissement sont multiples et diversifiées. De par la nature de l'organisation premièrement car le service doit s'occuper des archives des 8 communes qui composent le territoire, ainsi que par la taille du service qui amène les agents à être multitâches. Si mes missions principales sont le classement du fonds moderne de la commune des Épesses ainsi que la réalisation d'un Plan de Sauvetage des Biens Culturels (PSBC) pour la fin de l'année, l'apprentissage permet aussi de voir toutes les facettes du métier. Au cours des six premiers mois, il m'a aussi été demandé de présenter devant des agents la série W dans un but de sensibilisation, de collecter auprès des services, de faire des recherches administratives pour les services ou les particuliers mais aussi des travaux de manutention dont il ne faut pas négliger l'importance dans ce métier.

Pour conclure et selon moi, la licence professionnelle répond parfaitement à ce pour quoi elle existe. Cette formation permet d'obtenir une expérience professionnelle concrète permettant de poursuivre vers un master ou d'envisager d'entrer dans le monde du travail.

**Lucien Grossin**  
**Étudiant en Licence professionnelle**  
**Apprenti à la Communauté de**  
**Communes du Pays des Herbiers**





# Valorisation du patrimoine

## Une exposition d'archives dédiée à l'adoption des enfants

Réaliser une exposition de documents originaux sur l'adoption des enfants vue du Maine-et-Loire, tel est le projet que nous, étudiantes en master 2 Archives option valorisation du patrimoine à l'université d'Angers, menons depuis octobre 2022. Il s'agit là d'une mission passionnante et stimulante, bien que difficile. L'exposition intervient dans le cadre de l'organisation d'un colloque consacré à l'adoption, qui se tiendra les 20 et 21 juin 2023 aux Salons Curnonsky à Angers. Porté par l'historien Yves Denéchère, il est essentiellement destiné à un public composé de personnes averties, ce qui représente un défi de taille pour nous ! L'année 2023 étant marquée par le centenaire de la première loi autorisant l'adoption des mineurs en France, votée en 1923, cette exposition a pour ambition, à travers son discours et les archives sélectionnées, de rendre compte de l'évolution et des enjeux sociaux, juridiques, politiques et humains de l'adoption nationale et internationale du point de vue du Maine-et-Loire. Cette pratique est connue et documentée dans la région, et s'est traduite notamment par l'organisation d'expositions sur l'enfance aux Archives départementales de Maine-et-Loire ou encore aux Archives municipales de Nantes. Or, aucune exposition d'archives n'a été spécifiquement consacrée à l'adoption de mineurs.

Pendant quatre mois, nous avons donc travaillé à la conception de cette exposition inédite en commençant par l'élaboration d'une bibliographie solide et d'une synthèse retraçant l'histoire et l'évolution de l'adoption de 1923 à nos jours. Nous avons également effectué une recherche de documents tout en élaborant le discours de notre exposition. Ainsi, chacune d'entre nous s'est régulièrement rendue aux Archives départementales de Maine-et-Loire, mais également aux antennes angevines de l'Association pour l'aide à l'enfance et de l'association Enfance et familles d'adoption, ainsi que dans des centres de consultation de l'Institut national de l'audiovisuel, dans la perspective de rassembler des sources pertinentes, et de les présenter dans l'exposition. Cependant, un grand nombre d'entre elles plus ou moins récentes contiennent des données sensibles et sont donc incommunicables ce qui, comme prévu dès le départ, a complexifié notre travail.

Une fois les sources sélectionnées, nous avons pensé la mise en espace des lieux, en imaginant les supports, leurs dispositions et en rédigeant les panneaux d'expositions. Aussi, dans la perspective de garantir la valorisation de notre exposition sur le long terme, nous avons conçu une stratégie de communication et un catalogue d'exposition. Nous ne pouvons donc que vous inciter à découvrir cette exposition, fruit d'un travail intense et d'une motivation sans faille.

**Lylie Trouillard, pour les étudiantes de l'option valorisation du patrimoine Master 2 Archives**

# Gestion des services et des documents d'activité

## Présentation du projet Révaloban

Cette année encore, ils ont frappé fort !

La collaboration entre la Fédération nationale des Banques Populaires et les étudiant.e.s de l'option GSDA du master Archives d'Angers s'est rééditée pour créer le projet Révaloban.

Ce projet a pris la forme d'un référentiel de conservation, qui recense la production documentaire des Banques Populaires. Il a ainsi pour vocation de renseigner et de conseiller sur la conservation de ces documents, en alliant trois éléments :

- la durée de conservation selon des critères juridiques,
- la notion de RGPD,
- la prise en compte de leur intérêt historique et patrimonial.

Titre	Typologies documentaires prioritaires	DUR.	Observations DUR	AVD	Intérêt historique	Justification de l'AVD
Organigramme.					★★★	Document personnel, non-compatibilisation du fonds entreprise.
Règlement intérieur.		Durée de validité	Il est conseillé de conserver ce document pendant la durée de vie de l'établissement. Il peut ensuite servir comme base pour la formulation de nouveaux règlements ou la mise à jour de règlements existants.		☆☆☆	Le règlement peut être un témoin de l'évolution d'intérieur de l'entreprise.
Lettre de motivation, CV et copie de la carte d'identité du candidat.		2 à 5 ans.	Délibération n°02-217 du 21 mars 2002 de la CIRC. 2 ans après le dernier contact (en cas de réponse négative) / le temps de sa présence en entreprise, et 5 ans après son départ (pour certaines informations en cas de réponse positive).		×	
Copie de la carte vitale du candidat.		1 an				
Fiche de poste.		5 ans.	Code civil, art. 2224.			
Registre unique du personnel.		5 ans.	Code de travail, art. D. 1221-26 (suppression des informations d'un salarié 5 ans après son départ de l'entreprise).			
Contrat de travail.		5 ans.	Code civil, art. 2224.			
Documents comptabilisant les horaires et jours de travail des salariés.		1 à 3 ans.	Code de travail, art. D. 3171-16.			Ces documents témoignent de la politique salariale d'un établissement à travers le temps. L'état individuel, collectif, ou le documentaire appelle à sélection.
Avenant au contrat de travail pour augmentation, mutation et promotion fonctionnelle et/ou géographique.		5 ans.	Code civil, art. 2224.		★★★	
			Code de procédure pénale, art. 8.			

Capture d'écran du référentiel

Il est intégré à une boîte à outils destinée aux agents des Banques Populaires, composée d'une fiche pédagogique, d'une FAQ, ainsi que du guide ARCHIVES FACILE.

### Ils en parlent mieux que nous :

- ★★★★★ « Un projet inédit mettant en avant le RGPD et l'intérêt historique des archives »
- ★★★★☆ « Ce n'est pas possible de faire un travail si conséquent en 1500 heures »
- ★★★★☆ « Grâce à la boîte à outils, j'ai pu comprendre comment fonctionne le référentiel et l'importance des documents que je produis dans le cadre de mon travail »
- ★★★☆☆ « Me fait regretter d'être banquier et pas archiviste »
- ★★★★☆ « Les 230 typologies documentaires, 328 lignes de tableurs et 96 lois et textes réglementaires font de ce référentiel un outil presque complet ! »
- ★★★★★ « Une expérience professionnelle très enrichissante »
- ★★★☆☆ « Un homme au pantalon saumon s'est invité au cocktail »
- ★★★★☆ « La colonne "Alerte vigilance données" est très intéressante car elle nous averti et sensibilise au RGPD, très important dans les entreprises »
- ★★★★☆ « L'aspect visuel du référentiel me permet de bien comprendre quels documents déposer à la Fédération nationale des Banques Populaires »

Projet  
**RÉVALOBAN**  
Référentiel et VALORisation des BANQUES POPULAIRES

**Emma Auvray, Angèle Benesteau, Madeleine du Boislouveau, Hermine Bronec, Célian Cadinot, Nathan Cesbron, Jean Charbonnier, Camille Eveno, Aline Fourtier, Delphine Mialot et Camille Taveau**

**Étudiant.e.s de l'option Gestion des services et documents d'activités de Master 2**



# Les dessous de l'enquête

## Élargir son spectre de recherche, clé de voûte d'une réflexion bien menée

Ce qui suit n'a pas pour objectif de présenter les résultats de l'enquête annuelle de manière exhaustive et détaillée. Le rapport publié sur le site internet de l'Aedaa en rendra compte de meilleure façon.

Au contraire, je prends la plume ici pour parler de l'expérience de l'enquêteur enquêté, moi-même ayant la joie d'être archiviste diocésain aujourd'hui, mêlant ici et là des réflexions complémentaires au propos du rapport.

### Un contexte à mi-chemin entre évolution et stagnation

Le profil de l'archiviste diocésain évolue depuis une vingtaine d'années, la génération des prêtres archivistes laissant progressivement place à celle des professionnels, souvent laïcs. La littérature scientifique ne s'intéresse pourtant qu'assez peu à cette évolution alors qu'il est reconnu que les archives diocésaines constituent une partie importante du paysage archivistique en France : les fonds d'archives qui y sont conservés permettent de documenter l'histoire des siècles passés et de mieux comprendre, par exemple, les débats sociétaux qui ont animé la France du XXe siècle. L'histoire des prêtres ouvriers, figures d'une époque, en est un exemple.

C'est d'ailleurs le thème retenu au cours d'une journée d'études qui s'est tenue à Lyon en septembre 2022, focalisant sa problématique sur « l'apport des archives d'institutions religieuses » à la science historique.

Les diverses communications de cette journée\* démontrent tout l'intérêt qu'ont les archivistes diocésains à se mobiliser comme des acteurs de la recherche historique.

Pourtant, ces services d'archives, ces « archives départementales de l'Église » oserais-je dire, n'ont parfois pas les moyens suffisants pour prétendre remplir pleinement leur rôle. En introduction à la journée d'études de Lyon, Olivier Chatelan, maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Lyon 3, explique que l'interconnaissance entre archivistes et chercheurs est « fondamentale, non pas pour se substituer les uns aux autres, mais pour donner plus de sens à un travail dans l'ombre, parfois ingrat, qui prend appui sur des services d'archives à effectif réduit, voire très réduit : parfois une seule personne et parfois avec du bénévolat ».

Les premières analyses de l'enquête de cette année le confirment. Une archiviste témoigne ainsi qu'elle a « dû faire [sa] place dans le diocèse, pas toujours aisée » tandis qu'un autre témoignage rapporte qu'« a priori, pour la hiérarchie et pour de nombreux producteurs, les archives n'apparaissent pas comme une priorité ni une nécessité, toutefois, dès qu'on prend le temps d'en parler et d'expliquer, cela peut changer du tout au tout ».

\* Les captations de ces interventions ont été publiées en ligne par l'Association des archivistes de l'Église de France sur son site internet.

D'expérience personnelle, mes propos vont en ce sens : avec une hiérarchie à l'écoute et des services producteurs intéressés par les archives (ce que j'estime être le fruit de mon perpétuel travail de sensibilisation), il est possible d'avancer sur différents projets !

### Une cible plus invisibilisée que l'autre : les archivistes de congrégations

Dès lors, cette enquête prend un double sens. Le premier, évident, est de permettre à l'Aedaa de demeurer active tant sur le plan local qu'au plan national, fidèle à son histoire pour permettre d'annualiser les enquêtes à la suite de l'excellent travail mené l'année dernière par Mia Viel sur les archivistes itinérants. Le second tient en une idée : faire un bilan sur la situation des archivistes diocésains et de congrégations en France en 2023.

Vous l'aurez remarqué, depuis le début de cet article je n'ai pas encore parlé du second profil d'archiviste ayant retenu notre attention et qui, en corollaire du premier, œuvre pour la préservation des archives ecclésiastiques en France : les archivistes de congrégations. Il me semble que ce profil est encore plus invisibilisé que le premier dans la mesure où il s'agit, pour beaucoup, de religieux ou religieuses qui occupent ces fonctions. De même, dans de nombreux cas, le service des archives n'est pas constitué en tant que tel ou professionnalisé comme c'est le cas pour la congrégation du Bon Pasteur à Angers, les archives des Ursulines de l'Union Romaine à Beaugency ou encore celles des Jésuites à Vanves.

Par conséquent, c'est l'une des remarques qui m'a été soumise par le

conseil d'administration de l'Association des archivistes de l'Église de France (AAEF) : pourquoi ne pas avoir intégré ce profil dans le premier projet de l'enquête ? La réflexion fut brève et dès le lendemain, son élargissement aux archivistes de congrégations était acté au sein de l'Aedaa.

Lorsque l'on s'intéresse à l'historiographie sur le sujet et sans prendre en compte les articles publiés dans le bulletin de l'AAEF, force est de constater... qu'elle n'existe tout simplement pas ! Dans *La Gazette des archives* par exemple, aucun article n'étudie en profondeur ce profil si particulier. Lorsque des occurrences sont relevées, le propos s'intéresse davantage aux fonds d'archives qu'aux archivistes. Le choix d'inclure ce profil à cette enquête s'avère ainsi être plus que précieux.

Outre-Atlantique néanmoins, un article a particulièrement attiré mon attention. Publié dans *Revue Archives* en 2018, cosigné par des archivistes et un historien du monde religieux, il dresse un bref panorama des archives religieuses au Québec décrites comme « chroniquement sous-financés, souvent en danger ou déjà perdues » et qui « revendiquent la reconnaissance de leur rôle comme pilier de la culture québécoise\* ». La situation de ces archives suscite l'inquiétude : décroissance et vieillissement des membres des communautés religieuses, intégrité des archives parfois mise en péril, communautés peu outillées, manque de moyens

\* BUREAU David, COMEAU Stéphane, COURCHESNE Marie-Pierre, ÉLEMENT Hélène, LACASSE Marc, MARTEL Stephan, SIROIS Éline, « Forces vives oubliées de la culture québécoise : les archives religieuses », *Revue Archives*, vol. 47, n. 2, 2018, p. 63.



financiers, etc. Certains parallèles semblent pouvoir être établis avec le contexte français si l'on consulte les conclusions de l'enquête.

Bref, loin de moi l'idée d'apporter des solutions miracles pour pallier les problèmes susmentionnés auxquels sont confrontés les archivistes de congrégations de chaque côté de l'Atlantique. Cependant, les projets de mutualisation de services d'archives en cours au Québec pourraient-ils un jour, par exemple, être importés en France ?

### Une méthodologie mise à l'épreuve

Réaliser une telle enquête n'est pas si limpide que l'eau de l'Oise s'écoulant le long du chemin me menant quotidiennement à mon travail.

La principale embûche, il faut le reconnaître, allie aussi bien les erreurs d'inattention que la magie de l'informatique. Pour diffuser le questionnaire, le choix a été fait d'envoyer à tous les archivistes concernés, par mail, une invitation à y répondre. Premier échec, le séparateur utilisé entre chaque adresse email dans la barre des « destinataires » était erroné. Second échec, le lien envoyé dans le premier mail pour les archivistes diocésains n'était pas valide, la faute à l'oubli d'une lettre dans l'adresse URL. Non mécontent d'avoir réglé ce problème via l'envoi d'un nouveau mail, cela revient de nouveau lors de l'envoi du mail de rappel un mois après !

On aura beau tout préparer en amont de la manière la plus précise et la plus claire possible, il y a toujours des « couacs » dans les rouages de la machine. Est-ce que les résultats de

l'enquête en ont pâti ? Je ne pense pas réellement dans la mesure où, dans l'ensemble, les confrères et consœurs qui ont rencontré des difficultés et avec qui j'ai pu échanger ont, par la suite, pu répondre à l'enquête.

### Que les archives demeurent vivantes !

En guise de conclusion, il me semble important d'insister sur l'idée que le contexte actuel semble jouer en faveur de la préservation des archives ecclésiastiques en France, au moins à court terme.

D'un côté, le renouvellement du corps des archivistes diocésains se poursuit toujours de façon salubre tout en permettant de professionnaliser la tenue de ces services, ne serait-ce que de manière temporaire. Ce rythme est certainement moins important pour les congrégations.

De l'autre, de récents travaux en archivistique interrogent l'évolution de ce milieu : les miens en font partie, mais aussi ceux de Marguerite de Crespin de Billy, archiviste issue de ma promotion, qui a travaillé sur les archives du scoutisme en France\*. À ceux-là s'ajoutent les réflexions de la journée d'études de Lyon.

Nous ne pouvons qu'espérer que ce mouvement se poursuive, que de nouveaux travaux de recherches complètent les nôtres, que la hiérarchie ecclésiastique soit sensible à la question des archives, etc. Puisse donc le sort être favorable aux archives ecclésiastiques !

**Alexis Hamelin**  
**Archiviste du diocèse de Pontoise**

\* <https://dune.univ-angers.fr/documents/dune13337>



# Remerciements

Nous tenons à remercier **Angèle Benesteau, Clara Bosc, Thérèse Gonnier, Esteban Labarca, Jérôme Kirion, Lucien Grossin, Olwen Richard, les étudiant.e.s l'option GSDA, Lylie Trouillard et Alexis Hamelin** pour leur contribution à ce cinquième numéro de renaissance de la revue.

Merci aussi aux férus d'orthographe pour leur relecture :  
**Jean Charbonnier, Juliette Hascoët, Lisa Walter, Lucie Thépaut, Angèle Benesteau.**

Nous ne pourrions vous oublier, **lecteurs et lectrices de la revue**, qui, par votre intérêt pour nos actions, justifiez notre existence. Merci à vous pour votre soutien, vos idées, votre présence.

**L'Association des étudiants et diplômés en archivistique d'Angers**